

Résolution de MM. Georges Breguet, Olivier Coste, Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Renate Cornu, Eustacia Cortorreal, M. Pierre Maudet, Mme Marie Vanek: «Soutien à la candidature genevoise concernant le forum permanent pour les affaires autochtones».

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- la récente décision de l'ONU, prise par le biais de l'Ecosoc (Conseil économique et social), de créer un forum permanent pour les affaires autochtones. (Le principe de la création d'un forum permanent pour les affaires autochtones est issu des travaux du groupe de travail de la sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et a été récemment accepté par l'Ecosoc auquel le forum sera rattaché. Ce forum constituera donc un organe important de l'ONU et concernera 300 millions d'autochtones, soit 5% de la population mondiale. Il disposera d'un large mandat de coordination de toutes les activités des organisations des Nations Unies concernant les peuples autochtones (Haut-Commissariat aux droits de l'homme, OIT, OMS, OMPI, Convention sur la biodiversité, etc.). L'Ecosoc se réunissant une année à Genève et une année à New York, le forum permanent s'établira vraisemblablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes. Le choix entre celles-ci devrait être fait avant la fin de l'année 2000);
- la tradition humaniste et internationale de Genève. (Genève a historiquement joué un rôle actif concernant la thématique des peuples autochtones et accueille aujourd'hui déjà les conférences les plus importantes sur ce thème);
- la présence à Genève d'organisations non gouvernementales bénéficiant déjà d'une grande expérience des problèmes spécifiques rencontrés par les peuples autochtones. (Plusieurs organisations établies à Genève contribuent activement à l'accueil et au soutien des peuples autochtones durant leur séjour à Genève: Mandat international, le Conseil œcuménique des églises, pionnier en la matière, le Centre de documentation, de recherche et d'information pour les peuples autochtones (doCip) qui, notamment, constitue le secrétariat des organisations autochtones pendant les conférences et informe plus de 1000 organisations autochtones des développements à l'intérieur de l'ONU, etc.);
- les synergies possibles entre le forum permanent et notre Ville. (L'attribution à Genève du siège du forum permanent ne pourrait que profiter à l'image de notre ville, car, à ce moment, celle-ci deviendrait la «capitale mondiale» des peuples autochtones; de plus, certaines de nos institutions municipales, par exemple le Musée d'ethnographie ou le Conservatoire et Jardin botaniques, pourraient développer d'intéressantes synergies avec les délégations et les fonctionnaires du siège; en contrepartie, notre Ville se devrait d'apporter une contribution, subsidiairement au Canton, afin d'améliorer les infrastructures des services mis à la disposition des organisations autochtones);
- le soutien de cette démarche par la Confédération et le Canton. (La Confédération a été l'un des premiers Etats à soutenir l'adoption du projet de déclaration des peuples autochtones et la Suisse représente un système politique proche de certaines de leurs aspirations: démocratie directe, autonomie locale, etc. Le Canton appuie cette démarche et le Grand Conseil vient de soutenir une résolution semblable),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à soutenir activement l'installation du forum permanent pour les affaires autochtones à Genève.